



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES FINALE INTERREGIONALE PARIS ILE-DE-FRANCE U12 – BENJAMINS

Samedi 14 et Dimanche 15 Juin 2025

Golf des Boucles de Seine

Espace Loisir Boucles de Seine – 78 840 Moisson-Mousseaux
Tel : 01 34 79 39 00 – Mail : golf@bouclesdeseine.iledeloisirs.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

1. PRESENTATION

Cette épreuve est qualificative pour les Championnats de France des Jeunes U12 et Benjamins.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert exclusivement aux joueuses et joueurs :

- de nationalité française,
- licenciés en Ligue Paris Ile-de-France,
- disponibles pour les Championnats de France Jeunes en cas de qualification.

Le champ des joueurs sera composé :

- des U12 et des Benjamins Squad A et B Fédéraux non directement qualifiés pour les Championnats de France Jeunes
- des joueurs qualifiés à l'issue des 2 épreuves sélectives de la Ligue
U12 = 45 Garçons et 15 Filles
BENJAMINS = 42 Garçons et 16 Filles
(Chiffres définitifs)
- des Wild Cards accordées par la Ligue

Les joueurs doivent s'être acquittés de leur « droit de jeu fédéral » de 40€ et attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Etre titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My FFGOLF.

3. ENGAGEMENTS

- Les joueurs devront s'inscrire directement sur le site internet de la Ligue Paris Ile-de-France avec règlement en ligne des droits de jeu
- **Le droit d'inscription est fixé à 50€ par joueur. En cas de forfait après la publication des départs (48h avant l'épreuve), les droits d'inscription restent dû.**

4. INSCRIPTION DES JOUEURS

Date des inscriptions : Entre le 22 Mai et le 30 Mai 2025 (clôture).



Ligue de Golf Paris Île-de-France

5. RECONNAISSANCE

La reconnaissance officielle gratuite est programmée **le Vendredi 13 Juin 2025**. Une autre reconnaissance gratuite est possible le **Mercredi 11 Juin 2025**. (Une seule reconnaissance gratuite par joueur).

6. FORMES DE JEU

- **FORMULE: Score maximum (9 coups par trou) – 18 trous par jour**
- **SERIES :**
 - 1 série Filles par catégorie
 - 1 série Garçons par catégorie
- **DEPARTS :**

Les tirages et heures de départ seront consultables sur www.lgpidf.com au plus tard 48h avant l'épreuve.

7. REPÈRES DE DÉPARTS

Repères Jeunes U12 et Benjamins. (Voir recommandations § 3.6-4 du vadémécum fédéral)

8. CONSIGNES SUR LE TERRAIN / DROIT A L'IMAGE

Voir Qualifications Mérites

9. QUALIFICATIONS

A l'issue de ces 2 tours, le nombre de joueurs correspondant au quota ci-dessous sera qualifié pour les Championnats de France des jeunes. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un Play-off « trou par trou » sera organisé.

QUOTA PROVISOIRES DE QUALIFIES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES 2025 :

Dans la catégorie U12 : **6 filles et 8 Garçons**

Dans la catégorie Benjamins : **3 filles et 6 Garçons**

*** Ce quota sera révisé avant la FIR avec l'attribution de la place flottante et la prise en compte du ranking jeunes du mois de Juin.**

POUR RAPPEL, QUALIFIÉS HORS-QUOTAS POUR LES CHAMPIONNATS DE France JEUNES :

1. Les 40 meilleurs benjamins et les 30 meilleures benjamines au Mérite National Jeunes du mois de juin.
2. Les 20 meilleurs U12 garçons et les 10 meilleures U12 filles au Mérite National Jeunes du mois de juin.
3. Les vainqueurs de l'année précédente n'ayant pas changé de catégorie d'âge.
4. 12 wild cards DTN

10. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé au minimum de :

- 1 représentant du Club
- 1 représentant de la Ligue ou du Comité Départemental du lieu de l'épreuve
- 1 arbitre de l'épreuve

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.